

M. BEAUBIEN: Nombre d'entreprises ne récoltent aucun bénéfice.

Le très hon. M. BENNETT: C'est ce que je dis; et je maintiens que pareille situation n'est pas saine.

M. BEAUBIEN: Quelle en est la cause?

Un MEMBRE: La mauvaise administration des libéraux.

Le très hon. M. BENNETT: Je voudrais dire encore un mot. Presque toutes les mesures dont il a été question seront débattues par la Chambre; et mon observation personnelle du moins m'incline à croire que c'est une pure perte de temps que d'occuper de longues heures à citer documents sur documents dans les discours qui suivront ceux de l'honorable député qui propose l'adresse et de l'honorable représentant qui l'appuie. Une chose certaine c'est que dans le parlement de la Grande-Bretagne un usage tout contraire est en honneur. Là-bas j'ai vu réunir le parlement à midi; dans l'après-midi j'ai entendu proposer et appuyer l'adresse. Avant la fin de la soirée M. MacDonald et M. Baldwin avaient terminé leurs discours. Ensuite on a passé aux affaires d'ordre public: on a présenté et avancé de plusieurs étapes une mesure qui était bien de nature à provoquer la discussion; de fait la discussion a été prolongée avant que M. Lloyd George, par exemple, eût parlé sur l'adresse. Je n'abuserai pas plus longtemps de l'indulgence de la Chambre en demandant aux honorables membres de m'écouter; je me contente de dire que toutes les mesures qui seront présentées à la Chambre feront l'objet d'une ample discussion et que sans déroger à la nécessité d'une rapidité raisonnable dans la conduite des affaires publiques, nous ferons tout en notre pouvoir pour que nul honorable membre ne puisse se plaindre, à bon droit, qu'il n'a pas eu l'occasion de traiter de ces questions.

Avant de reprendre mon siège je dis la fierté que doit ressentir tout chef de parti de ce que des discours comme ceux que nous avons écoutés cet après-midi viennent des lèvres de deux jeunes hommes de tant de promesse et d'initiative. Je remercie mon très honorable ami des éloges qu'il a adressés à l'honorable motionnaire de l'adresse (M. Davies) et à celui qui l'a appuyée (M. Laurin); naturellement il ne voit pas les choses du même œil qu'eux en matière politique, mais il reconnaît en eux de jeunes hommes de promesse, d'espoir, de courage, d'initiative, d'ambition qui veulent servir leur pays. Si, comme c'est vrai, l'honorable député qui a proposé l'adresse ne représentait pas 50 p. 100 des électeurs de sa circonscription, il est également vrai qu'il remplace un député qui se trouvait dans la même

[Le très hon. M. Bennett.]

position exactement. Il s'ensuit que chaque fois qu'il y a plus de deux candidats et que les suffrages sont assez bien répartis entre eux aucun ne peut compter sur 50 p. 100 des suffrages accordés dans la circonscription. La représentation proportionnelle amène ce résultat d'une manière qui, je crois, après analyse, sera un peu difficile à comprendre dans tous ses détails pour quelques honorables membres de cette Chambre. Certes, l'explication fournie à la Chambre durant le débat semble indiquer que ce n'est pas là le remède à tous les maux dont souffre les électeurs. S'il était désirable de diviser la Chambre en quinze ou vingt groupes comme dans les vieux pays, où des alliances permettent souvent de renverser le gouvernement, comme la chose se fait en France, je comprendrais alors l'admiration que certains honorables députés ont pour le système; lorsqu'il s'agit d'intrigues, ils sont, j'imagine, passés maîtres et sont supérieurs à d'autres membres plus expérimentés. Puis-je présenter mes félicitations aux honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse et me déclarer fier de compter dans les rangs de notre parti des hommes qui promettent tant et qui sont capables de prononcer des discours aussi éloquentes que ceux que nous avons entendus cet après-midi.

M. ROBERT GARDINER (Acadia): Monsieur l'Orateur, contrairement au premier ministre (M. Bennett) et au leader de l'opposition (M. Mackenzie King) je n'ai à ma disposition, d'après le règlement de la Chambre, que les quarante minutes de rigueur. Conséquemment, si je mentionne en passant seulement les discours du proposeur de l'adresse et de celui qui l'a appuyée, je suis sûr qu'ils me pardonneront. Je désire, cependant, joindre mes félicitations à celles des autres, surtout pour le discours de l'honorable député d'Athabaska (M. Davies) que j'ai compris mieux que l'autre.

Je n'ai pas l'intention de suivre les arguments du premier ministre ni ceux du leader de l'opposition. Probablement que dans le cours de mes remarques je parlerai de certaines de leurs déclarations, mais comme mon temps est limité je parlerai d'abord du discours du trône et exposerai mon point de vue sur certaines questions qui y sont mentionnées.

Pour ce qui est du premier paragraphe, relatif à la Conférence impériale, je n'ai pas besoin de m'y arrêter longuement, car ces propositions seront présentées à la Chambre mercredi prochain, alors que la Chambre et le pays apprendront ce qu'elles contiennent. Puis-je, cependant, appeler l'attention de la Chambre sur une phase importante de la question? Lorsque l'on a d'abord projeté une conférence économique, si l'on songe sur-